

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE VOREPPE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le jeudi 18 septembre à 20h00 en séance publique.

Affiché, le vendredi 12 septembre 2014



ORDRE DU JOUR :

1 RESSOURCES ET MOYENS

- 1.1 Finances - Budget supplémentaire du budget principal de la ville
- 1.2 1.2 Finances - Décision Modificative n°2 du budget annexe « Voreppe chaleur bois » de la commune
- 1.3 Foncier – convention de servitude pour le raccordement du collège A.Malraux au réseau de chaleur
- 1.4 Régie Voreppe chaleur-bois – Convention préfinancement - Police d'abonnement Collège André Malraux
- 1.5 Adhésion groupement de commandes achat gaz du Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI)
- 1.6 Personnel communal - Maintien d'un Comité Technique commun entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale
- 1.7 Personnel communal - Comité Technique - Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Technique placé auprès de la Ville de Voreppe et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité
- 1.8 Personnel communal – Création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) commun entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Voreppe
- 1.9 Nomination des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)

- 1.10 Désignation des délégués de Voreppe pour la commission locale d'évaluation des transferts de charges

2 ANIMATION DE LA VIE LOCALE

- 2.1 Vie associative – Subvention à l'association COREPHA dans le cadre des 700 ans de Voreppe
- 2.2 Culture – Demande de subvention après du Conseil Général de l'Isère, pour le fonctionnement de l'école de musique de Voreppe, pour l'année 2015
- 2.3 Culture - Villa des arts - demande de subvention auprès du Conseil général de l'Isère pour l'année 2015
- 2.4 Culture – Cinéma – Passeurs d'images – Demande de subvention après du Conseil Général de l'Isère et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour l'année 2015

3 ÉDUCATION ET PETITE ENFANCE

- 3.1 Tarifs 2014/2015 – Accompagnement à la scolarité

4 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

5 INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES